

**EXTRAIT**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole**Séance du 21 décembre 2022**

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 05
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 15 décembre 2022
Date de publication : 28 décembre 2022

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Justine GRUET, M. Hervé PRAT, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMD AOUI, M. Timothée DRUET, Mme Christine MUGNIER, Mme Nadine HERRMANN

Référence

22.21.12.125

Commission

Vie Sportive, Culturelle et Associative

Objet

Plan de financement de deux expositions temporaires au Musée des Beaux-arts

Secrétaire de séance

Nicolas GOMET

Rapporteur

Blandine CRETIN-MAITENAZ

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Mathieu BERTHAUD à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Maryline MIRAT à Mme Isabelle MANGIN
M. Patrice CERNELA à M. Jean-Pascal FICHÈRE
Mme Laetitia JARROT-MERMET à M. Hervé PRAT
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Catherine DEMORTIER

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Nathalie JEANNET (DCM 22.21.12.122-123-124) ; Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON (DCM 22.21.12.127-128-129) ; Mme Isabelle DELAINE (DCM 22.21.12.139-140)

En 2023, le Musée des Beaux-arts de Dole organise deux expositions temporaires :

- Du 28 avril au 10 septembre 2023 : *Anthony Cudahy*, exposition coproduite avec la galerie Semiose (Paris) ;
- Du 13 octobre 2023 au 18 février 2024 : *Voir en peinture*, exposition coproduite avec les musées des Sables d'Olonne et de Saint-Rémy-de-Provence.

Ces expositions s'inscrivent dans la continuité de la politique du musée.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

EXPOSITIONS		FINANCEMENT TTC			
Désignation	Total	Conseil Départemental du Jura	Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté	DRAC de Bourgogne Franche-Comté	Reste à charge
<i>Anthony Cudahy</i>	22 225 €	2 222 €		7 000 €	13 003 €
<i>Voir en peinture</i>	30 100 €	3 010 €	10 000 €	10 000 €	7 090 €
TOTAL TTC	52 325 €	5 232 €	10 000 €	17 000 €	20 093 €

Vu l'avis favorable de la Commission « Vie Sportive, Culturelle et Associative » du 14 décembre 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** le plan de financement prévisionnel ci-avant pour l'organisation des expositions temporaires du Musée des Beaux-arts de Dole,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes aux taux les plus élevés,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles/Musée des Beaux-arts
- DRAC de Bourgogne Franche-Comté
- Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
- Conseil Départemental du Jura

Fait à Dole, le 21 décembre 2022.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNEUX

